



Comment verser la taxe d'apprentissage à l'IUT de Blagnac ?

Pour la dernière fois cette année, votre taxe d'apprentissage peut être versée directement à un établissement de formation de votre choix, ou par l'intermédiaire d'un Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage (OCTA), avant le 1^{er} mars 2019.

L'IUT de Blagnac est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage au titre du :

- ➔ **Hors Quota** (barème) destiné aux formations initiales technologiques et professionnelles. Il se compose de deux catégories :
 - **Catégorie A** : pour le financement de nos formations de niveau III, c'est-à-dire nos 4 DUT,
 - **Catégorie B** : pour le financement de nos formations de niveau II, c'est-à-dire nos 4 Licences Professionnelles.

- ➔ **Quota** d'apprentissage destiné à nos formations dépendantes d'une Section Universitaire d'Apprentissage (SUA), à savoir 2 DUT et 4 Licences Professionnelles.

Le tableau ci-dessous résume vos possibilités de versement en fonction de nos formations :

Hors Quota (barème) Catégorie A (DUT) UAI n° 0311383K	Hors Quota (barème) Catégorie B (Licence Professionnelle) UAI n° 0311383K	Quota d'apprentissage (DUT et Licence Professionnelle) UAI n°0312535M
<input type="checkbox"/> DUT Informatique <input type="checkbox"/> DUT Génie Industriel et Maintenance <input type="checkbox"/> DUT Réseaux et Télécoms <input type="checkbox"/> DUT Carrières Sociales	<input type="checkbox"/> LP APSIO Analyste Programmeur des Systèmes Informatiques ouverts <input type="checkbox"/> LP CIMM Contrôles des Installations et Méthodes de Maintenance <input type="checkbox"/> LP MA Maintenance Aéronautique <input type="checkbox"/> LP RIMS Réseaux Informatique Mobilité et Sécurité	<input type="checkbox"/> DUT Réseaux et Télécoms 2 ^{ème} année <input type="checkbox"/> DUT Informatique 2 ^{ème} année <input type="checkbox"/> LP APSIO Analyste Programmeur des Systèmes Informatiques ouverts <input type="checkbox"/> LP CIMM Contrôles des Installations et Méthodes de Maintenance <input type="checkbox"/> LP MA Maintenance Aéronautique <input type="checkbox"/> LP RIMS Réseaux Informatique Mobilité et Sécurité

PROCEDURE de VERSEMENT :

- 1- Identifiez dans le tableau ci-dessus la ou les formations pour lesquelles vous souhaitez verser,
- 2- Si vous choisissez de verser par l'intermédiaire d'Organisme Collecteur, transmettez-lui les éléments ci-dessous, sinon votre taxe ne nous parviendra pas !
 - Le ou les formations destinataires du montant souhaité,
 - La catégorie (Hors quota A, B, ou quota)
 - Précisez le numéro UAI figurant dans le tableau et correspondant à la catégorie
 - Adresse de l'établissement :

IUT de Blagnac
1, Place Georges Brassens
BP 60073
31703 BLAGNAC Cedex
- 3- Si vous avez des questions ou souhaitez des précisions :
laurent.andrieux@univ-tlse2.fr - 06 72 45 29 82.